

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2025

---

PROROGER LE DISPOSITIF D'EXPÉRIMENTATION FAVORISANT L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR L'ACCÈS À CERTAINES ÉCOLES DE SERVICE PUBLIC - (N° 763)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° CL26

présenté par  
Mme Delpech

-----

### ARTICLE 2

À la fin, substituer à la date :

« 30 décembre 2027 »

la date :

« 31 mars 2028 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à tenir compte du report de la fin de l'expérimentation proposée à l'article 1er au 31 août 2028.

Afin de disposer du rapport d'évaluation plusieurs mois avant la fin de l'expérimentation tout en ayant suffisamment de recul pour tirer le bilan de l'expérimentation des concours « Talents » (c'est-à-dire jusqu'aux concours organisés en 2027), le présent amendement propose de fixer la date de remise du rapport d'évaluation au 31 mars 2028.